



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

AMAPP LA SEMENCE

- JEUDI 18 OCTOBRE 2012 -

☒ Salle des Griottons de Cluny de 19h à 22h

☒ Ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Parole aux Producteurs
- Parole aux Consomm'acteurs
- Proposition de modification du jour de distribution à Cluny
- Adhésion annuelle
- Renouvellement du Comité de Pilotage
- Questions diverses

Tour de table et présentation - 25 personnes présentes

☒ **Rapport d'activité :**

- 2 réunions du Comité de pilotage durant l'année 2012 : 22/05/2012 et 27/09/2012
- Verosvres : Test concluant en ce qui concerne la préparation des paniers sur place avec l'aide des adhérents : permet de créer du lien, de se connaître, d'impliquer les adhérents
- Cabas : plusieurs devis réceptionnés - abandon de cette idée compte-tenu du coût notamment
- 5 novembre 2011 : tenue d'un stand à la Foire de la Saint-Martin à Cluny. Pas concluant. Peu de visiteurs.
- Participation au Festival de la Transition, sur le thème des Biens communs, réunissant à Cluny le 26/05/2012 les AG de nombreuses organisations nationales de l'économie solidaire et de l'énergie (NEF, Energie partagée, Enercop, Terre de liens...). Stand de l'Amapp, partagé avec Miramap. Occasion de faire connaissance avec des responsables de la fédération des Amap. Bon contact, grande affluence et nouvelle occasion de faire connaître l'Amapp aux Clunisois.
Article de presse : <http://www.lejsl.com/edition-de-macon/2012/05/27/ces-saone-et-loiriens-qui-inventent-un-monde-meilleur>
- Suite à cette rencontre, décision a été prise d'adhérer à MIRAMAP
(Créé officiellement en février 2010, MIRAMAP est le mouvement Inter-Régional des AMAP ; il a pour objet de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune, de mutualiser les expériences et les pratiques et d'assurer la représentation et la mise en valeur des AMAP au niveau national)
- Organisation d'une « apéro-distribution » à Cluny avec la participation des adhérents le 22/06/2012 pour renforcer les échanges entre consomm'acteurs et producteurs
- Participation au Forum des Associations de Cluny le 08/09/2012 : très intéressant - nombreux contacts intéressés - à renouveler



- Pique-Nique annuel de l'AMAPP le 09/09/2012 chez Côté Pain à Montmelard : journée réussie et conviviale avec la participation d'une trentaine d'Amappiens. Merci à Sylvie et Pierre pour leur accueil.
- Réalisation d'un questionnaire de satisfaction avant l'AG.

Rapport d'activité approuvé à l'unanimité

☐ Rapport moral :

- 74 adhérents - nous pouvons faire mieux !
- Il est souligné l'importance de l'implication de l'ensemble des consomm'acteurs pour le bon fonctionnement de l'association et il est essentiel que l'animation de l'AMAPP ne s'articule pas autour des mêmes personnes. Que tout adhérent volontaire n'hésite pas à se manifester !
- Comité de pilotage motivé, qui fonctionne bien et qui travaille. Toutefois, il n'est pas contre l'aide d'autres adhérents s'ils le souhaitent : candidature de Sophie AUFRANC
- Questionnaire de satisfaction : 28 retours. L'organisation actuelle semble satisfaisante, demande de visite des sites de production, retour sur les paniers de légumes : satisfaction globale avec quelques remarques sur le manque de variété à certaines périodes, des légumes parfois trop petits. Voir Parole aux producteurs.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

☐ Rapport financier :

- Après différentes péripéties, l'AMAPP dispose d'un compte à La Poste
- Bilan financier : 451 € (adhésions essentiellement) - la totalité va être versée sur le compte

Rapport financier approuvé à l'unanimité

☐ Vote sur l'autorisation de défrayer le coût réel du papier et encre d'imprimante lors de tirage de documents à distribuer - un bilan sera présenté en AG

Accord à l'unanimité

☐ Parole aux Producteurs :

- **FARINE (Julien TATON)** : Manque de motivation et d'implication du producteur – pas d'adhésion, aucun contact direct avec les amappiens. Difficulté pour le référent Emmanuel GAILLARD de gérer les commandes.

Décision est prise d'arrêter les contrats avec ce producteur. Nous verrons si le producteur nous contacte à nouveau. Aucun remplaçant en vue.

- **LEGUMES (Le Topinambour) :**

- **Globalement :**

- nombre de paniers à septembre 2012 : 16 Cluny / 14 Verosvres

- **Baisse des paniers** à Cluny :

- nombre des paniers à Cluny début 2011 : 17 - au cours du contrat on a augmenté jusqu'à 28 paniers
- problème d'organisation, retard
- le contenu du panier ne convient pas
- déménagement
- Non communiqué

- **Verosvres** : valeur durable depuis début installation.



- **Production :**
 - année difficile à cause du changement climatique (pas traditionnel mais réalité locale)
 - **Participation des consom'acteurs :**
 - + bâchage tunnel
 - + aide des consom'acteurs aux travaux qu'on ne peut pas faire tout seul
 - + aide à la plantation, journée très effective et efficace
 - + Relance besoin d'aide à la distribution à Verosvres
 - **Retour des questionnaires** globalement positive pour les consom'acteurs qui prennent encore un panier.
 - **Économiquement :**
 - Amapp représente 20% du chiffre d'affaire du Topinambour
 - 16 paniers à Cluny dans la limite d'être rentable (énergie investie / chiffre). Il faudrait au moins 20 paniers (voiture pleine)
 - **Objectif 2013-2014 :** > 20 paniers à Cluny mais c'est aussi la durabilité des commandes et dans toutes les facettes qui compte et augmenter les 14 paniers à Verosvres.
 - **Conclusion :** Année difficile pour le maraîchage. Durabilité est un mot clé pour Le Topinambour. L'Amapp reste l'un des partenaires privilégiés. Les producteurs sont contents et notamment lorsque les paniers fournis satisfont les adhérents. Ils vont tenir compte des suggestions émises dans les questionnaires pour améliorer leur service.
- **PRODUITS LAITIERS (Ferme des Grands Noyers) :**
 - Les producteurs font part de leur grande satisfaction : l'AMAPP est une vraie reconnaissance de leur travail, un vrai soutien
 - Les distributions se passent bien
 - Grâce à ce système de contractualisation, il n'y a pas de surproduction et donc très peu de perte
 - Projet de diversifier l'offre en yaourts avec différents parfums : les producteurs sont à votre écoute !
 - Projet d'un élevage de brebis en 2013 - 2014 avec fabrication de produits laitiers au lait de brebis
 - **PAIN (Côté Pain) :**
 - 12 contrats à Cluny, 14 à Verosvres. Le tout représente environ 10% du CA.
 - Retours des consomm'acteurs : très bon dans l'ensemble.
 - Même quand il y a des couacs dans les livraisons, une solution est toujours trouvée. Mise en place d'outils informatiques pour éviter les erreurs lors des livraisons et gagner du temps dans la préparation des commandes.
 - Sylvie essaye d'avoir une production la plus régulière possible, tout en continuant à travailler le plus sobrement possible. Elle précise qu'elle dispose uniquement d'un pétrin et d'un four à bois. Pas de chambres de fermentation ou d'autres outils qui permettent de palier aux différences de températures au cours de l'année, mais qui sont très énergivores.
 - Notre productrice est très contente du fonctionnement de l'AMAPP. Les contrats sont un véritable soutien et une réelle marque de confiance. Pas de perte puisque commandés à l'avance.
 - Avec le changement de jour à Cluny, elle pourra proposer ses pains toutes les semaines, en espérant que cela va augmenter pour rentabiliser les trajets.



- **FROMAGES DE FRANCHE-COMTE et DE SAVOIE (Coopérative de la Chapelle des Bois)** : Delphine Boisseau fait part de son souhait d'arrêter d'être gestionnaire. Emmanuel GAILLARD accepte de prendre le relais.
- **VIN (Domaine de Thalie)** : Contrat avec système de cotisation. Pas de présence systématique aux distributions mais il ne faut pas hésiter à contacter le producteur pour demander une livraison en précisant la date et le lieu de distribution.

☒ **Parole aux Consomm'acteurs :**

- Longue discussion autour de la diminution du nombre d'adhérents et du nombre de paniers de légumes.
- Témoignage de certains adhérents ayant arrêté certains paniers.
- Il apparaît nécessaire de bien communiquer sur les problèmes de production.
- Le souhait de conserver le système de la liste des quantités et prix des légumes distribués/semaine est émis.
- La recette peut être un plus lorsque le panier contient un légume inhabituel. Communication par le biais du site internet de l'Amapp.
- Il est également souligné l'utilité du référent de Cluny : Emmanuel GAILLARD - Il apparaît nécessaire d'avoir également un référent sur Verosvres : pas de candidature - à discuter sur Verosvres.

☒ **Proposition de modification du jour de distribution à Cluny :**

- L'ensemble des producteurs s'accordent à proposer une distribution le mardi plutôt que l'alternance actuelle du jeudi et du vendredi

Accord à l'unanimité - Démarrage début décembre

- Si les commandes sont suffisantes chaque semaine, Sylvie Bricard de Côté Pain précise qu'elle pourra être présente à chaque distribution
- Le problème du lieu de distribution demeure... Le parking des Griottons est rempli en été et il n'y a pas de lumière en hiver. Le parking de Rochefort est dangereux. L'autre partie du problème concerne le fait qu'il s'agisse de lieux publics (interdiction de « commercer »). L'idéal serait un endroit privé comme à Verosvres.

Sophie AUFRANC propose de mettre à disposition la cour de leur maison située à Cluny sous réserve de l'accord de son mari. A étudier.

☒ **Cotisation annuelle :**

- le fichier des adhérents sera géré par la trésorière
- le Comité de pilotage a décidé que l'adhésion annuelle se ferait au 1^{er} janvier de chaque année pour simplifier la gestion. Les cotisations devront être versées par les adhérents lors des 2 premières distributions de l'année (présence du trésorier ou trésorier adjoint)
- Il a également été établi la règle suivante pour tout adhérent en cours d'année : paiement au moment de l'adhésion sans prorata temporis. En cas d'adhésion au cours du dernier trimestre, aucune adhésion ne sera appelée pour l'année en cours

Accord à l'unanimité - Démarrage dès 2013

☒ **Renouvellement du Comité de Pilotage :**

Sophie Aufranc et Francis Clément rejoignent le Comité de Pilotage.



☐ **Questions diverses :**

- Assurance : Devis MAIF exorbitant pour la taille et les activités de l'AMAPP (172€/an).

L'AG valide la nécessité de se renseigner auprès d'autres assurances et de MIRAMAP

- Communication / campagne de réadhésion : rappel de l'existence du site Internet de l'Amapp, avec recettes, documents en ligne (statuts, bulletin d'adhésion, Charte...), actualités sur la vie de l'Amapp...)

<http://amapplasemence.eklablog.com/>

Proposition d'organiser des ciné-débats sur les thèmes de la consommation responsable, en lien avec le cinéma de Cluny.

☞ **L'Assemblée Générale est levée** ☞

